

la main du bourreau, et tout aussitôt, M. le duc d'Orléans, M. le prince de Conti, ou M. le duc de Luxembourg, prenait l'écrivain sous sa protection pour le mettre à l'abri des réquisitoires et de la prise de corps. Le pamphlétaire, ou l'encyclopédiste, qui venait de conquérir cette inviolabilité triomphale, en profitait ordinairement pour débiter, avec l'aide et sous le couvert de son haut protecteur, le livre ou le libelle qui semblait n'avoir encouru les rigueurs du Parlement, ou les prohibitions du lieutenant de police, que pour les braver plus impunément et avec un plus grand éclat.

Ce n'était pas tout que d'avoir les gens de lettres pour clients, de les défendre contre les arrêts de la justice, et d'être même les hardis contrebandiers de leurs œuvres, quelques grands seigneurs se firent encore imprimeurs. On eut une imprimerie dans les dépendances de son château, comme on y avait un théâtre ; et si, plus d'une fois malheureusement, ces sortes de scènes servirent à des jeux dont les marquis libertins, les abbés galants et les nobles impures d'alors savouraient à huis-clos l'obscénité, les imprimeries particulières ne restèrent pas étrangères non plus à certaines publications honteuses, et fournirent, elles aussi, leur tribut à la démoralisation du siècle. C'est ainsi que, dans les dernières années du règne de Louis XVI, d'atroces libelles furent publiés en France, sans avoir besoin de recourir aux presses de Londres ou d'Amsterdam, en possession, depuis longues années, de ce genre de spéculation. Quelque temps auparavant, en 1727, le marquis de Lassay avait édité, à son château de Lassay, la chronique scandaleuse de l'époque, et, peu d'années après, le duc d'Aiguillon déshonorait son nom, en imprimant, dans sa terre de Veretz en Touraine, l'infâme recueil dont je ne citerai pas même le titre, et dont il n'existe heureusement que sept exemplaires connus.

Je me hâte de dire que ce sont là des exceptions. Je dois même ajouter qu'elles furent rares, et que le plus grand nombre d'imprimeries particulières du siècle dernier ne servirent jamais qu'à la publication d'ouvrages sans danger pour les mœurs ou la religion. La mémoire de Sully n'a point à rougir de l'imprimerie